

SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE — **BOUCLIER DE SÉCURITÉ :**
SURVEILLANCE DES SITES NATURELS DU
DÉPARTEMENT



Brigade équestre dans le site naturel du parc de Livry © Gendarmerie Nationale

Alors qu'ils abritent une biodiversité remarquable mais fragile, les 22 Espaces naturels sensibles de Seine-et-Marne font régulièrement l'objet de dégradations et d'incivilités. Pour y remédier, la Police et la Gendarmerie nationale effectuent des patrouilles équestres de sécurisation dans et aux abords des ENS départementaux.

Créé le: 31/05/2023

Des patrouilles équestres dans l'Espaces naturels sensibles



Verbalisation d'un conducteur de moto-cross au parc de Livry en mai 2023
©GENDARMERIE NATIONALE

Début mai, dans le parc de Livry, un conducteur de moto-cross a été interpellé, verbalisé et raccompagné à la s

ortie par la brigade équestre de la police nationale. D'autres délits ont été relevés dans cet espace naturel sensible : barbecue, stationnement gênant...

Depuis plusieurs mois, le Département de Seine-et-Marne agit en partenariat avec la Gendarmerie Nationale et la Direction départementale de la Sécurité Publique (DDSP) pour renforcer la sécurité sur les sites naturels départementaux.

Dans le cadre d'un partenariat établi le 29 novembre dernier(<https://www.seine-et-marne.fr/fr/actualites/renforcement-de-la-securite-de-13-espaces-naturels-sensibles-du-departement>), les Espaces naturels sensibles sont régulièrement surveillés par les gendarmes et les patrouilles équestres de la Police nationale. Cette action s'inscrit plus globalement dans [le Bouclier de sécurité](https://www.seine-et-marne.fr/fr/bouclier-de-securite) (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/bouclier-de-securite>) mis en place par le Département de Seine-et-Marne.